Vol. XLII — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 11 Juin 1913. — No. 32

ABONNEMENT
Canada .... $1,00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, [illegible], rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur,
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

VISITE PASTORALE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait dimanche sa visite pastorale à la paroisse de Saint-Boniface.

Le clergé et les fidèles escortèrent processionnellement le chef du diocèse depuis son palais jusqu'à la cathédrale.

Au prône, Mgr Dugas commenta en quelques mots le sens de cette cérémonie, et, dans des paroles marquées au double cachet de la délicatesse et de la confiance envers ses paroissiens, fit part à Sa Grandeur des sentiments affectueux de notre population pour son archevêque. Mgr Dugas fit une courte revue de nos oeuvres locales et pria Sa Grandeur d'y voir des marques de l'inaltérable dévouement des fidèles pour l'Eglise et pour la personne vénérée de leur pasteur.

Mgr l'Archevêque prononça un magistral sermon.

Le prélat rendit hommage à la population de Saint-Boniface, dont Il avait de longue date éprouvé la fidélité et le sens chrétien. Passant au domaine des faits Sa Grandeur signala aux catholiques de cette ville certaineserreurs contre lesquelles Elle chercha à les prévenir. Les droits de l'Eglise touchant la morale, le mariage, l'éducation furent lumineusement définis. Notre archevêque signala à la paroisse certaines apathies, certaines tendances à discuter, certaines hostilités qui s'affirment parfois même chez des catholiques, mal renseignés ou mal inspirés; et Il demanda à la paroisse de Saint-Boniface—la première du diocèse—de se pénétrer de la véritable doctrine catholique sur ces points et de s'en faire une règle de conduite non-seulement dans la vie privée mais aussi dans la vie publique.

Sa Grandeur confia à ses ouailles les tristesses qui avaient parfois assailli son coeur d'évêque dans les luttes que lui avaient imposées les circonstances, qu'Elle n'avait pas créées, mais qu'Elle avait dû affronter pour défendre l'Eglise.

Mgr l'archevêque fit aussi appel au patriotisme français: en dehors du sentiment très noble de la dignité nationale, l'expérience a prouvé que pour nous la préservation de la langue est essentielle à la préservation de la foi.

* * *

Dans l'après-midi Sa Grandeur a conféré le sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse—environ deux cents. Monseigneur parla brièvement, mais avec beaucoup de piété, sur les sept dons du Saint-Esprit. M. Liguori Gagné et Mme Gagné agirent respectivement comme parrain et marraine des enfants confirmés.

A Propos de la loi Coldwell et des trois deputes francais

Le *Devoir* du 5 juin contient un article qui appelle de notre part une réponse Cette réponse nous la ferons la semaine prochaine, puisque le *Devoir* ne nous est arrivé que ce matin.

Nous aurions préféré garder le silence pendant que M. Bourassa est l'hôte des groupes français de l'Ouest, mais il nous force lui-même à lui dire quelques vérités.

MGR. BEGIN

Nous présentons nos respectueuses félicitations à Sa Grandeur Mgr. l'archevêque de Québec, qui a célébré, la semaine dernière, le vingt-cinquième anniversaire de son élévation à l'épiscopat.

Le vieux Québec a marqué cet événement par des fêtes mémorables. Nous avons suivi avec un vif intérêt ce déploiement, parceque Sa Grandeur Mgr. Bégin est l'un des plus fervents amis des missions de l'Ouest et notamment de l'archevêché de Saint-Boniface.

Nous souhaitons pour l'Eglise canadienne que Mgr Bégin vive encore longtemps.

Pour la personne du vénérable prélat nous faisons des voeux affectueux de bonheur, car il a toujours été pour nous un ami.

La recolte

Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont à peu près 11 millions d'âcres semés en blé et environ 9millions d'âcres semés en avoine, orge, lin etc.

Les apparences de la récolte sont excellentes.

Les compagnies de chemins de fer font des préparatifs considérables pour transporter le grain. Pourront-elles cependant suffire à la besogne?

L'année 1913 sera une année de prospérité sans précédentes.

UNE LEGERE FUMEE

La *Liberté* veut absolument que les Catholiques de Winnipeg aient dénoncé l'entrée de M. Bernier dans le gouvernement.

Sa preuve c'est la fameuse Résolution que l'on connait.

Avouez que pour des gens qui réflétaient l'opinion de trente mille catholiques, les censeurs ont plutôt eu la main molle!

On peut dire que c'est une *résolution* qui n'a pas duré. Ce fut une légère fumée.

Mais il faut attribuer cela à la fragilité humaine—non pas au manque d'approbation des catholiques ! ! !

C'est très plaisant.

Le progres de Saint Boniface

Mardi dernier a eu lieu à l'hôtel-de-ville une assemblée importante de la Chambre du Commerce. Le Président, M. J. A Marion, occupait le fauteuil.

Il a été décidé de faire une nouvelle campagne de réclame pour la ville. On se souvient avec quel succès le Conseil de Ville de Saint-Boniface fit cet campagne il y a quelques années. Il n'y a pas de doute que ces efforts nous amenèrent beaucoup d'industrie et nous valurent une partie des grands travaux qui sont actuellement en cours d'exécution dans la ville.

La Chambre du Commerce prenant à son compte cette campagne doit en être félicitée et remerciée.

La Chambre du Commerce a aussi passé une résolution favorisant le creusement du canal de la Baie Georgienne. Saint-Boniface possède des élévateurs puissants, et son opinion, dans les circonstances, est d'une opportunité particulière.

FETE NATIONALE

PROGRAMME GENERAL

LUNDI, LE 23 JUIN

Le soir: Grand banquet au Royal Alexandra. Santés et discours.

MARDI, LE 24 JUIN

A 9.30: Procession des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg et de Saint-Boniface, des Sociétés Saint-Jean-Baptiste Provinciales, Sociétés Françaises, Belges et Métisses, de l'Eglise du Sacré-Coeur à la Cathédrale. Le départ aura lieu au Sacré-Coeur.

A 10.30: Messe Pontificale à la Cathédrale.

A 3 30: Promenade en automobile à travers la ville. Pique-nique sur le terrain du Collège, à Saint-Boniface.

A 8.30: Discours patriotiques à l'Auditorium Rink, coins des rues York et Garry.
Orateur de circonstance: HENRI BOURASSA.

MERCREDI, 25 JUIN

Congrès dans la salle du collège de Saint-Boniface Trois séances:
1ère, l'avant-midi: la colonisation.
2ème, la colonisation.
3ème, le soir: la presse catholique et la langue française.

TAUX REDUITS

Il y aura des billets réduits sur tous les chemins de fer.

Les ravages de l'alcoolisme aux Etats-Unis

L'alcoolisme gagne sans cesse du terrain aux Etats-Unis en dépit de la lutte soutenue et habile qu'on lui livre partout.

Un ancien ministre fédéral qui a étudié d'une manière spéciale cet angoissant problème affirme que, depuis dix ans, l'alcool a causé, au sein du peuple américain, des ravages inouis. De son chef, le pays a subi, pendant cette décade, une perte financière de $3,600,000,000 et 300,000 individus sont morts sous ses griffes. Mais ce n'est pas tout: à cause de lui 100,000 enfants ont dû être envoyés dans les refuges et orphelinats, plus de 150,000 personnes ont passé par la prison, 10,000 ont fini par les hospices d'aliénés, 2,000 se sont suicidés, 200,000 femmes sont devenues veuves et un million d'enfants sont devenus orphelins.

On attribue enfin à l'alcool 15,000 des assassinats qui ont été perpétrés depuis dix ans.

Ces témoinages suffisent à prouver que l'usage immodéré de l'alcool est néfaste à l'individu, à la famille, à la société.

"L'alcool est particulièrement le fossoyeur des classes ouvrières", disait un jour avec justesse un éminent prélat. Dans certaines villes en effet, on a calculé que sur dix convois funèbres qui passent, l'alcool compte 6 ou 7 victimes qu'il va précipiter dans la fosse

C'est aussi un pourvoyeur des hôpitaux. Voici à l'hôpital cinq cadavres étendus sur des dalles de marbre. Sur ces cinq cadavres, 4 sont ceux d'hommes atteints d'alcoolisme chronique.

D'après les statistiques médicales, sur 100 individus qui meurent dans les hôpitaux, 80 sont tués par les spiritueux. L'alcool est en outre la source de beaucoup de maladies. On estime que 90 pour cent des tuberculeux sont des alcooliques.

73,285 immigrants sont arrives au Canada pendant le mois d'avail

L'immigration totale au Canada pour le mois d'avril est de 73,285. Il est arrivé, pendant cette période, 25,566 colons des Iles Britanniques, 19,260 colons venant des Etats-Unis, et 28,459 venant de l'Europe Centrale.

Durant avril 1912 il était arrivé au Canada 62, 931 colons.

Pour les Fêtes

Winnipeg, le 10 juin 1913.
Monsieur le Rédacteur du "Manitoba" Saint Boniface.

Cher Monsieur :

Le Comité d'annonces m'a prié de vous demander de bien vouloir dans le numéro du "Manitoba" de cette semaine attirer, attention de ceux qui prendront part à nos fêtes nationales aux trois points suivants:

a)Des billets réduits sur tous les chemins de fer peuvent s'obtenir, bons pour trois jours avant le 24 et bons pour retourner trois jours après le 25. Chacun devra acheter à la station ou il s'embarque un billet simple de première classe et se faire donner un certificat de délégué. Puis, dans l'après-midi du 24, au bureau de la banque d'Hochelaga, à Saint-Boniface, voir Monsieur J.A. Lemieux, afin de se faire identifier comme délégué et obtenir, avec son certificat, un billet de retour gratuit, si le nombre total des délégués est de deux cents (200) ou plus, comprenant toutes les lignes de chemin de fer.

b) Afin d'accomoder les visiteurs, il y aura immédiatement après la grande messe diner servi au pique-nique sur le terrain du collège, à Saint-Boniface.

c) A la demande d'un grand nombre de personnes, le Comité des fêtes a décidé de réserver un certain nombre de sièges à l'Auditorium Rink, pour les discours patriotiques le 24 au soir. Le prix de ces sièges réservés a été fixé à $0.75 cents et l'on peut se procurer ces billets aux bureaux de la bangue d'Hochelaga, à Winnipeg et à Saint-Boniface, à la librairie Kéroack, rue Main, Winnipeg, chez J. B. Leclerc, St-Boniface, aux journaux "Le Manitoba", le "Soleil de l'Ouest" et "La Liberté", au presbytère de l'Eglise du Sacré-Coeur, et, le 24 au soir à l'Auditorium Rink. Les autres billets d'admission sont en vente aux mêmes endroits à 50 centins.

Veuillez me croire, Monsieur,
votre tout dévoué,
L. A. DELORME.

DISPARU !!!

Telle est la comédie que les élèves du cours des arts joueront, mardi le 17 juin au collège de Saint-Boniface. Le titre lui-même plein de sous-entendus voire même de mystères, pique déjà assez la curiosité. Disparu!!!......il est disparu... ce pauvre... ce cher Frédéric. Quand? ... Comment?... A quel dessein? ... C'est ce qu'il sera fort amusant et particulièrement sain pour les futurs auditeurs de la dite pièce, de connaitre. L'homme éprouve comme cela, de temps en temps un certain besoin de se délasser, de se dérider, de rire quoi ! de voir des scènes qui vous épanouissent et vous dilatent le cœur.

En tout cas, il avait un *auto*, Frédéric (A. Bertrand), et il aimait une certaine petite Lucienne, créature vraiment adorable d'ailleurs. Son cousin Philibert (Jos Landry), a eu une fichue peur, et quel chagrin ! grand Dieu! quel chagrin! Je ne vous dis que çà, mes amis...

Les auteurs, en trois actes, bien conduits, où le tout se déroule au milieu de scènes vécues et pleines d'un comique intense et du meilleur aloi, se réservent de vous éclairer davantage sur cette fameuse disparition. Le caractère distinctif de cette œuvre, c'est la gaieté, une gaieté robuste et franche qui sort de la force des situations, et repose sur l'observation vraie. Il s'en dégage aussi d'utiles leçons à l'adresse des ambitieux et des envieux, elle enseigne la dignité personnelle, le respect de la conscience, et c'est le mot, elle étincelle d'esprit. Pièce désopilante au possible, elle rappelle celles de Labiche. En donner la description, serait la déflorer. Les acteurs, du reste, se chargent de la faire apprécier au distingué public de la ville de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Voici le programme de la soirée :

DISPARU!!!

Comédie en trois actes par Bisson et Sylvane, jouée au Collège de Saint-Boniface mardi, 17 juin à 8 hrs du soir.
Entrée .... 50 cts.

PERSONNAGES

Philibert Rabuté, huissier de sa profession' cousin de M Montgirault ..... Jos. Landry
Frédéric Montgirault, artiste peintre .... Aimé Bertrand
Gaston Boisanfray, ami de M. Montgirault .... Joseph Beaupré
M. Mevrel, ami de M. Montgirault .... Marcien Beaupré
Sosthènes Maillachoux, domestique de M. Montgirault .... Lucien Senez
Lord Barlington, lord anglais, locataire de l'atelier de M. Montgirault ..... Joseph Goulet
Un commissaire de justice venu pour faire l'enquête sur la disparition ..... Georges Barré
Dominique, simple mesager ..... Marius Benoist

Acte I.—Chez Montgirault.—Un salon-atelier. —Ameublement de fantaisie, riche et artistique. — Au fond, large divan, surcharge de coussins. Tableaux, toiles sur chevalets, statuettes, objets d'art, fleurs, etc., etc. ....
Frédéric est disparu...!!!

Acte II. — Même décor. — Les meubles sont recouverts de housses. — Un lit de fer est dressé au fond, face au public. Près du lit, une table de nuit. Les tiroirs du bureau sont sous les scellés.
Frédéric est revenu...!!!

Acte III.— Même décor.—Le lit est enlevé.
Frédéric est apparu...!!!

Paroles reconfortantes

Nous reproduisons avec une vive satisfaction les paroles suivantes de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. C'est une réponse à la clique frondeuse qui a voulu altérer le caractère religieux aussi bien que national de la Saint-Jean-Baptiste:

"Depuis un certain temps, a déclaré Sa Grandeur, il s'est dit bien des choses au sujet de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. On a laissé entendre que la partie religieuse serait supprimée et qu'il n'y aurait plus que la fête de la Pensée Française. Il n'en est rien, et je dois ajouter qu'il n'en a jamais été rien dans l'esprit des directeurs de la société.

"Nous aurons notre fête religieuse comme par le passé.

"Je tiens à ce que nous conservions dans notre fête religieuse et nationale l'emblême si touchant de l'agneau représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. En l'adoptant, nos pères ont fait preuve de leur grand esprit de foi et de leur profonde piété. Nous ne pouvons pas oublier en effet que lorsque Jean-Baptiste montrait à la foule le Sauveur qui efface les péchés du monde, il l'appelait "Agneau de Dieu". Quoi de plus édifiant par conséquent que de voir au milieu de nos fêtes un enfant gracieux et pur symbolisant le précurseur et ayant à ses côtés le doux agneau, image du Rédempteur.

"Certains hommes parmi nous se moquent de tout cela, ils parlent de notre attachement au "mouton". Il faut qu'ils cessent un langage aussi insultant pour des croyances vénérables et pour de chères traditions. Notre symbole vaut infiniment mieux que d'autres que je ne veux pas nommer. Nous le garderons donc. Ceux qui le dédaignent et le méprisent font voir qu'ils n'ont pas de sens chrétien.

LA PAIX

Les préliminaires de cette paix si désirée sont particulièrement ardus et difficiles. La démission du cabinet bulgare, dont l'orientation était contraire aux vues des gouvernement serbe et grec, est cependant considérée comme améliorant la situation.

Le Dr Daneff, représentant la Bulgarie à la conférence de Londres, sera probablement appelé à prendre la présidence du nouveau ministère et ses succès diplomatiques permettent d'espérer qu'il trouvera, de concert avec ses collègues les Premiers des gouvernements alliés la solution répartissant d'une manière,équitable et acceptable les dépouilles de cette guerre héroique

Les puissances ne laisseront certainement pas recommencer les hostilités et les peuples des Balkans, faute de s'entendre, seront menacés d'une intervention européenne, dont la diplomatie, soutenue par les millions d'hommes dont elle dispose, imposera sa volonté.

Les alliés en souffriront car les délimitations de l'Albanie, l'accès à la mer de la Serbie, les aspirations de la Grèce à la possession des iles de l'archipel et la disposition de Salonique seront alorsdisposés suivant les intérêts particuliers des puissances et non d'après ceux des Alliés.

Du règlement de ces questions d'autant plus graves qu'elle touche aux sentiments nationaux et religieux des Alliés dépendra la durée de la paix dans les Balkans et la paix en Europe.

Un groupement, une fédération balkanique est un appoint formidable pour la Tripe Entente, à laquelle, à laquelle cette fédération intimement liée à la Ruissie, se rattachera. Un million d'hommes résolus, ayant fait preuve des qualités militaires qui leur a valu la victoire sur les Turcs, est une force que l'Autriche et l'Italie ne pourront négliger au jour au entraînées par l'Allemagne, elles concentiraient à lutter contre la Tripe Entente.

Si les Alliés restent unis, comprennent que l'union fait la force et que leur influence en Europe tient à leur union sincère, la paix qui leur permettra de jouir en toute tranbuillité de leur victoire assurera celle de l'Europe en dépit de la folie des armements qui s'est emparée des gouvernements les plus pondérés du vieux continent.

La Patrie

Les fourrures canadiennes

Vendredi soir, le convoi du C.N.R. passant à Saskatoon avait à bord soixante-neuf renards à la fourrure variée: gris d'argent, noir et roux. Ces renards étaient en route pour l'Ile du Prince Edouard et avaient été amenés à North-Battleford par des Indiens du nord. Ils avaient une valeur de $60,000.00.

On sait que l'Ile du Prince Edouard est en frais de se bâtir une fortune considérable par l'élevage du renard. Elle fait une exportation toujours de plus en plus considérable de la précieuse fourrure aux Etats-Unis et en Europe.

Depuis une couple d'années on a aussi donné à l'élevage des animaux à fourrures dans le Nord Ouest canadien une attention plus méthodique. Le gouvernement Fédéral, voyant ce qui se passe dans l'Ile du Prince Edouard, s'emploie en ce moment à établir des fermes où on élevera divers animaux à fourrure, pour les fins de commerce. Ce sera une manière excellente de rendre prospères même les parties les plus froides de notre pays, tout en ravivant ces sources de revenu, (car on a autrefois fait au Canada des fortunes énormes avec la fourrure) on diminuera, pour le marché canadien, le coût de ces pelleteries. Aujourd'hui le moindre petit bout de fourrures coûte des prix exorbitants; ce qui est fort malcommode, et même fort injuste dans un pays où il fait tellement froid que les fourrures y sont indispensables.

Erratum

Par erreur de typographie, s'est glissé dans notre article intitulé: "Une Victoire Française," paru dans le "Manitoba" de mercredi dernier.

Il faut lire les automobiles "Lozier" et non pas "Sosies.""

Le Congres de Saint-Boniface

A son assemblée générale tenue lundi, les membres de la société Saint-Jean-Baptiste au nombre maintenant de deux cent dix (210), ont passé la résolution suivante:

"Que les membres de la Société Saint Jean-Baptiste de Winnipeg, se fassent individuellement un devoir d'assister au Congrès français qui sera tenu dans les salles du collège Saint-Boniface, le 25 juin prochain,et que la société se fasse plus particulièrement représenter par une délégation qui servira d'intermédiaire entre le Congrès ou la Société de Colonisation qui doit se former, et la Société Saint-Jean-Batiste de Winnipeg ellemême, que cette délégation soit composée de M.M. Aimé Bénard M.P.P., J.B. Lauzon, ex-M.P.P., C.F. Cardinal, du département d'Immigration, L. H. Fournier, représentant de la Sauvegarde, J. Collon, président de la Commission scolaire du Sacré-Coeur Ernest Aubin, membre de la Fédération Catholique, J.H. Tremblay et Cie, E. Bélair, gérant de la banque Hochelaga, J. Poitras, J.A. Lemieux, J.H.N. Léveillé, Rév. Père Portelance et le président L.A. Délorme, et que les membres s'engagent à contribuer par leur influence et leur argent au travail de toute société qui pourra être formée dans la but de s'occuper de questions nationales et plus particulièrement de la colonisation française dans la province."

L. A. DELORME,
Président,

Nouveaux Avocats

Parmi les étudiants-en-droit qui viennent d'être admis à la pratique, il nous fait plaisir de noter M.M. A.U. Lebel et J.T. Beaubien. Nou offrons aux nouveaux avocats nos félicitations et nos meilleurs souhaits dans leur carrière.

Adhesions

Le Club Belge de Saint-Boniface a passé une résolution acceptant l'invitation des sociétés St-Jean-Baptiste de prendre part à la démonstration du 24 juin. Merci à la colonie belge. Elle fait un acte fraternel et nous lui en savons gré.

La colonie française de Winnipeg et de Saint Boniface a également adhéré aux fêtes du 24 juin par la magnifique lettre que nous avons publiée il y a huit jours.

M. P. Adjutor Talbot

Lundi soir les nombreux amis de M. P. Adjutor Talbot, de Winnipeg, se sont réunis au club Laurier, pour le fêter à l'occasion de son prochain mariage. Car on sait que M. Talbot doit partir pour Québec, où il épousera, le 17 du courant, mademoiselle Charlotte Duquette, fille de M. Duquette,bijoutier Cette démonstration de samedi a été un vif succès.

On était venu en nombre de Winnipeg et de Saint-Boniface. L'excellent orchestre de Saint-Boniface était même présent et a fait de la musique.

On présenta à M. Talbot une coutellerie superbe. Le futur marié fit un joli discours de réponse. Puis on porta santés sur santés, on fit discours sur discours, on chanta chansons sur chansons. Ce fut charmant d'entrain et de cordialité.

Nous nous unissons à ces marques d'estime et nous offrons à M. Talbot et à sa future compagne nous meilleurs veux de bonheur.

Un feu a Transcona-Nord

La Dominion Tar and Chemical Company Limited de Transcona Nord a passé au feu mardi soir. A six heures, les citoyens de Winnipeg et de Saint-Boniface purent apercevoir une immense colonne bleue qui s'élévait dans l'air. C'était 130,000 dormants créosotés, la manufacture, et dix-huit chars qui brûlaient. Le C.P.R. qui contrôlait toute cette industrie, a annoncé immédiatement au public que cette perte n'altérerait pas le programme de construction de la Compagnie.



Soumissions

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'envelope "Soumissions pour maison d'école et l'hôpital à Norway-House, seront reçues jusqu'à midi, Mercredi le 2 Juillet 1913, pour la construction d'une école et d'un hôpital à Norway House, Manitoba. Toutes soumissions devront être pour les deux bâtisses.

Les plans et les devis peuvent être vus au bureau des Sauvages à Winnipeg, au bureau de l'Agent des Indiens à Portage-la-Prairie, au bureau des terres du Dominion, Brandon, et aux bureaux de postes à Kenora et Stonewall.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, fait sur une banque à chartre, pour un montant égal à 10 p.c. de la soumission; ce cheque devra être fait payable à l'ordre du soussigné et sera confisqué si la personne ou les personnes soumissionnant, déclinent sur demande de signer le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera renvoyé.

La plus basse ou aucune soumission ne sera necessairement acceptée.

Toute insertion non autorisée de cette annonce dans aucun journal ne sera pas payée.

J. D. McLEAN,
Asst-député et sécrétaire du Départe ment des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 20 Mai 1913.
31-33.



Soumissions

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'envelope "Soumissions pour maison d'école et de l'hôpital du Pas" seront reçues jusqu'à midi le 2 juillet 1913, pour la construction d'une école pour les pensionnaire et d'un hôpital sur la réserve du Pas, sur la rivière Saskatchewan environ cinq milles de la ville du Pas, Manitoba. Pour plus amples informations pour l'endroit, etc., on pourra s'adresser à M. W. R. Taylor, agent des sauvages au Pas, Man. Toutes soumissions devront être pour les deux bâtisses.

On peut examiner les plans et devis au bureau de l'agent des sauvages, à Winnipeg; au bureau de l'agent des sauvages au Pas, au bureau de l'inspecteur des sauvages à Prince-Albert, aux bureaux de l'agent des terres à Brandon et Dauphin, aux bureaux de postes à Duck Lake, Battleford et Stonewall.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque, accepté, fait sur une banque à Charte, pour un montant égal à 10 p. c. du montant de la soumission; ce chèque devra être fait payable à l'ordre du soussigné et sera confisqué si la personne ou les personnes soumissionnant, declinent sur demande de signer leur contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera renvoyé.

La plus basse ou aucune soumission ne sera necessairement acceptée.

Toute insertion non-autorisée de cette annonce dans aucun journal ne sera pas payée

J. D. McLEAN,
Asst-député et sécrétaire du Département des Affaires Sauvages.
Ottawa 20 Mai 1913.
31-33

Province de Manitoba

Soumissions

Des soumissions cachetées et marquées "Tender for R ggeries" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, vendredi 20 Juin 1913, pour la construction d'une bâtisse pour les pourceaux ou Collège Agricole, à St. Vital.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de 5 par cent du montent égal à la soumission et le dit chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba, si le contracteur refuse de signer un contrat ou néglige de terminer son contrat.

La plus basse ou aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics pro-tem.
Winnipeg, 6 Juin 1913.—32-33



L'Acte des Arpentages des Terres du Dominion

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte des Arpentages des Terres du Dominion, avis est par les présentes donné que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition de proprietaires de terou de personnes tenant terres comme homestead dans le Township vingt et un, rang trois à l'ouest du Méridien Principal telle pétition représentant que les jalons de l'arpentage original du dit township ont disparu et demandant un nouvel arpentage.

Toute personne qui prétendrait connaître la position de un ou de plusieurs des jalons d'arpentages des terres qui doivent être ré-arpentées ou qui serait en possession de renseignements de nature à faire retrouver la position de ces jalons est priée par les présentes d'en donner avis, par lettres enrégistrées au ministre de l'Intérieur le ou avant le 24 juillet 1913.

(Signé)
E. DEVILLE
Arpenteur Général des Terres du Dominion.
Ottawa, Ontario.
29 Mai 1913.
32-35.

LETTRE DICTEE PAR LA GRATITUDE

Des gens haut placés sont fiers de recommander "Fruit-a-tives"



M. TIMOTHY McGRATH,

130 avenue Atlantic, Montréal, 1er mars 1912.

"Pendant des années, j'ai souffert de rhumatisme, étant parfois incapable de travailler pendant des semaines. Il m'en a coûté des centaines de dollars de remèdes, à part un traitement à l'hôpital Notre-Dame, où l'on me déclara que j'étais incurable. J'étais découragé, lorsqu'un ami me conseilla d'essayer "Fruit-a-tives". Après en avoir pris trois paquets, j'éprouvai du mieux, alors je continuai et, après le cinquième paquet, j'étais complètement guéri, alors que des années de soins médicaux avaient échoué. Je considère "Fruit-a-tives" comme un traitement merveilleux. Vous êtes libres de publier ce témoignage pour démontrer aux autres ce que "Fruit-a-tives" a fait pour moi.

TIMOTHY McGRATH.

50c la boite, 6 boites pour $2.50. Grandeur d'essai, 25c. Chez les vendeurs ou Fruit-a-tives Limited Ottawa.

Chronique de la Province

MGR L'ARCHEVEQUE A BRUXELLES, MANITOBA

Le 6 juin, à 4 heures, un brillant cortège représentant la paroisse de Bruxelles est allé recevoir, fanfare en tête, S. G. Mgr Langevin en tournée de confirmation. Sur frontière de la paroisse le R.M. Heynen, curé, accompagné de M. L. Hacault secrétaire du Cercle Catholique, ont reçu S. G. accompagnée du R. M. Brodeur et des Pères de St-Alphonse. Sur son trajet Mgr a passé, avec le cortège, au bruit des acclamations, sous trois arcs de triomphe, dont le premier saluait l'Archevêque défenseur de nos droits scolaires et le dernier, près de l'église proclamait l'union des fidèles, qui fait la force des évêques. Partout flottaient les couleurs du Carillon Sacré-Cœur et les couleurs belges. A cinq heures Mgr a prononcé, en l'église, une émouvante allocution remerciant Bruxelles de cette enthousiaste réception. Le 7 l'archevêque a conféré le Sacrement de Confirmation à un grand nombre d'enfants.

FEU M. JOSEPHAT GRAVELINE.

LETELLIER. — C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Josephat Graveline arrivée le 29 mai. M. Graveline avait 57 ans et 6 mois. Malade depuis longtemps il avait fait deux voyages, un en Floride et l'autre à Rochester, mais en vain.

M. Graveline était natif de Stulky, province de Québec Il arriva au Manitoba en 1878. Il était marchand depuis 30 ans A part cela il a occupé plusieurs charges importantes, telles que maitre de Postes durant quinze ans; maire de la municipalité de Montcalm durant 3 ans; Secrétaire des écoles durant 30 ans.

Il laisse une épouse, un fils Isaïe, résidant à Aubigny, manitoba; Mélina Fournier, Etats-Unis; trois frères: Clément, de Letellier, et deux autres dans la province de Québec; deux sœurs, mesdames Plante, d'Olga, Nord Dakota, Gentes, de Transcona, Manitoba, il avait aussi une fille, Marthe, à Portland, Orégon, religieuse du Précieux-Sang.

Le service et sépulture eurent lieu à Letellier lundi le 2 Juin; la messe de requiem fut chantée par M. l'abbé Defoy vicaire de M. le curé Jutras de Letellier, assisté des R.R. M.M. Jubinville, Ste-Anne, et St-Amand de St-Jean-Baptiste.

L'église avait revêtu ses ornements de deuil et la foule nombreuse qui assistait témoigne en quel estime était tenu le regretté défunt.

Le deuil était conduit par Mme Graveline et son fils, venaient ensuite sa sœur, ses neveux et nièces, ses cousines. Les porteurs étaient; Messieurs Majoric Plante et Clément Graveline, frères et beau-frère; François Dumont, Edouard Parent, Hermidas Duval, Amédée Fournier. Porteur de la Croix, M. Saurette.

Nous offrons à la famille en deuil nos condoléances bien sincères.

Aux parents et aux amis des remerciments bien sincères sont offerts par Mme Vve Graveline et les siens pour les marques de sympathies reçues en si grand nombre.

Hier soir, à une intéressante réunion des Artisans Canadiens-français, de Saint-Boniface, on a présenté des cadeaux à M. Taillefer et à Melle G. Dégagné, à l'occasion de leur mariage le 23 juin. M. le président J. A. Beaupré a prononcé un joli discours qui fut suivi d'autres bons souhaits. Il y eut musique, cartes et rafraichissements.

Naissance

En cette ville, le 11 courant, madame S. M. Jean, un fils.

Province de Manitoba

Soumissions

Des soumissions cachetées et marquées "Tender for Electric Wiring" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi lundi le 23 juin 1913, pour le posage des fils électriques dans la nouvelle bâtisse du Palais de Justice, à Winnipeg.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de 5 par cent du montant égal à la soumission et le dit chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba, si le contracteur refuse de un contract ou néglige de terminer son contrat.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publids pro-tem.
Winnipeg, 6 juin 1913—32-33.

Province de Manitoba

Soumissions

Des soumissions cachetées et marqués "Tender for Plumbing, Heating and Ventilating" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, lundi le 23 juin 1913, pour un système de plomberie, chauffage et de ventilation au nouveau Palais de Justice, à Winnipeg.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'Architecte Provincial, No, 261 rue Fort, Winnipeg.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de 5 par cent du montant égal à la soumission et le dit chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba, si le contracteur refuse de signer un contrat ou néglige de terminer son contrat.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics pro-tem.
Winnipeg, 6 Juin 1913.—32-33.

Province de Manitoba

Soumissions

Des soumissions cachetées et marquées "Tenders for New Parliament Building" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, mercredi le 2 Juillet, pour la construction de la nouvelle bâtisse du Parlement à Winnipeg, la bâtisse devra être prête pour occupation le ou avant le 1er jour de Mai 1917.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'Architecte Provincial No. 261 rue Fort.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de la soumission, le dit chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba, si le contracteur refuse de signer un contrat ou néglige de terminer son contract.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

G.R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics pro-tem.
Winnipeg, 29 Mai 1913.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

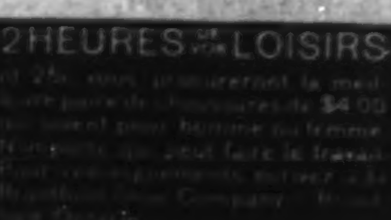
Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Chez Nous et Autour de Nous

—Le cirque Haag sera exhibé a Happy Land, Winnipeg, le 23 juin.

—N'oubliez pas le concert de la fanfare La Vérendrye, demain soir, à l'Académie Saint-Joseph. Ce sera une grande fête artistique.

—PERDUE—Dimanche aprèsmidi, une couverture de voiture en laine, à dessus écossais foncé. Une récompense sera donnée à celui qui la rapportera.

—M. J.P.O Allaire a acheté une des maisons de Mme Vve Lambert sur la rue Dumoulin M. Allaire a fait transporter cette maison sur la rue Notre-Dame.

—A Vendre: Maisons et lots sur les rues Aulneau, St-Jean Baptiste, Notre-Dame, Victoria et LaVérendrye. Termes faciles S'adresser à Auguste Gay, 114½ Aulneau. St. Boniface.

— Fort William possèdera 22 élévateurs à grains quand ceux dont la construction est commencée sera terminée La capacité totale de ces élévateurs est de 23,135,000 boisseaux.

—Les pluies, la semaine dernière, ont fait de bien considérable à la récolte dans toute la province Un peu plus d'eau ferait encore du bien; cependant, les apparences sont excellentes.

—Mercredi dernier la fanfare La Vérendrye a été saluer son gérant, M. Frank Lavoie, rue Dumoulin. M. Lavoie reçu ensuite ses hôtes au club Cartier, situés à quelques pas de sa résidence.

—Lot à bâtir: coin Sud-ouest la Morénie et Hamel: 54-119 sur ruelle. Pour dix jours au comptant $2,200. Ceci est $1.500 endessous du prix. Buffet, Bonin Cie., 333 Main Street, Winnipeg Phone Main 7862.

—Au théâtre "Walker" la semaine prochaine la pièce "As a Man Thinks" par M. John Mason; le 23 Maud Adams dans "Pete Pan"; à l'affiche Eddie Foy—Raymond Hitchcock dans "The Red Widow", "Rock Edeson".

—Le cirque Haag sera à Winnipeg le 23 du courant. C'est un des meilleurs cirques du monde, dit-on. Ernest Haag son fondateur est un homme entreprenant, qui n'a pas hésité à s'imposer de lourds déboursés, certain que le public l'encouragerait.

—Nous demandons des terrains vacants dans toutes les parties de St-Boniface, Norwood et St.Vital ainsi que des maisons. Nous vous promettons une vente rapide si les prix et conditions sont raisonnables. 59 Provencher Ave. Phone Main 3479. Bonin, Dufault et Dubois.

— M. J. E. Ritchot, marchand de Bois de Chauffage de toutesortes, charbon dur ou mou Adresse, No 53 rue Aubert St-Boniface. Bois scié et fendu. Livraison sous le plus court délai. Satisfaction garantie. Téléphone Main 2197.—Mme Ritchot réparera les fourrures à des prix satisfaisants.

—La Swift Canadian Compapany, qui possède un grand établissemet près du pont Louise à Elmwood, vient d'acquérir un terrain tout près des cours à bestiaux de Saint-Boniface. La construction des abattoirs est aussi prochaine. On peut s'attendre à beaucoup d'activité dans la partie est de la ville.

— MM. Degagné et Couture nous prient d'annoncer qu'ils ont des automobiles de 5 et 7 passagers à louer à toutes heures du jour et de la nuit et garantissent satisfaction à des prix modérés. Bureau coin des avenue Provencher et Taché. Téléphones: Résidences: 4410 ou 15-37, Main; Bureau: 1986, Main.

—C'était "Tag Day" vendredi dernier à Winnipeg et à Saint-Boniace, au bénéfice du Sanatorium des Tuberculeux de Ninette: recettes environ $12,000.00 Saint-Boniface a donné pour cette oeuvre, car un groupe de charmantes jeunes filles ont vendu toute la journée force insignes, boutons et drapeaux. Les récettes auraient pu être plus considérables encore si le comité central de Winnipeg avait pu fournir en plus grande quantité médailles et boutons Malgré les appels fréquemment réitérés, les dames en charge du "Tag Day" à Saint-Boniface ne purent recevoir un assortiment assez complet. Il s'en suivit une perte pour l'oeuvre, mais la ville a tout de même donné une nouvelle preuve de sa bonne volonté habituelle.

—Perdu—Depuis l'avenue Cathédrale, jusqu'à l'hôpital Saint-Rock, une montre en or, prière de la rapporter à la nurse McColm à l'hôpital St-Rock où une récompense sera payée.

—Lot à bâtir:—Lots 21 et 22 rue La Rivière, près Des Meurons Eau, égoûts, etc. 80 x 100 $32,00.00 du pied. $800. comptant; balance facile. Buffet, Bonin et Cie., 333 Main St. Wpg.

—Dimanche dernier, le comité de l'Union Métisse, siégeant à Saint-Boniface, a voté à Mme J. Mouard, de Saint-Vital, qui s'est particulièrement distinguée dans la propagande faite pour l'autel St-Joseph un magnifique portrait à l'huile de Mgr Provencher. On se rappelle que l'Union a offert à la cathédrale un autel dédié à son patron; et on se rappelle la campagne superbe qui mena le projet si rapidement à terme. Madame Mouard a mérité d'être signalée parmi les zélatrices. Nour la félicitons et nous félicitons aussi l'Union d'avoir fait si magnifiquement ressortir son travail

PERDUE

Le 31 mai dernier, une petite vache rouge, âgée de 3 ans, cornes courtes, une tache blanche entre les cornes. Une récompense de $10. sera donnée à la personne qui en informera le propriétaire. Téléphones 1799 Fort Rouge, Ring 4

J. KAER,
Propriétaire



MINISTERE de la MILICE et de la DEFENSE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS dans une enveloppe portant la souscription "Soumission pour Cibles additionnelles, au champ de tir à Winnipeg," et adressées au Directeur des Contrats, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi ou 30e jour de juin, 1913, pour la construction de cibles additionnelles, au champ de tir à Winnipeg, Man.

On peut voir les devis et obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant aux bureaux de l'officier commandant le district militaire no. 10 à Winnipeg, Man., et du Directeur des Services du Génie, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur la formule fournie par le ministère, et être accompagnées d'un chèque accepté par une banque chartée canadienne, pour 10 p. c. du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux conditions mentionnées dans l'offre.

Le ministère ne s'engage a accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EUGENE FISET,
Sous-ministre.

Ministère de la Milice et de la Défense,
Ottawa, 23 mai 1913.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le ministère.
31 32